
Les constructions sociales de la nature

Jacques Cloarec



Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/annuaire-ehess/17060>

ISSN : 2431-8698

Éditeur

EHESS - École des hautes études en sciences sociales

Édition imprimée

Date de publication : 1 janvier 2005

Pagination : 596

ISSN : 0398-2025

Référence électronique

Jacques Cloarec, « Les constructions sociales de la nature », *Annuaire de l'EHESS* [En ligne], | 2005, mis en ligne le 15 mars 2015, consulté le 20 mai 2021. URL : <http://journals.openedition.org/annuaire-ehess/17060>

Ce document a été généré automatiquement le 20 mai 2021.

EHESS

Les constructions sociales de la nature

Jacques Cloarec

Jacques Cloarec, *maître de conférences*

- 1 POURSUIVANT l'étude des thèmes qui contribuent à la définition du statut social et culturel du paysage dans la société occidentale contemporaine, le séminaire a traité cette année de « la conflictualité paysagère ». Les initiatives d'implantation de parcs éoliens en France offrent de bons exemples de conflits ayant pour objet le paysage. C'est le cas des petites communes rurales du Massif central.
- 2 En s'appuyant sur des enquêtes, qui associent l'observation de réunions publiques et des entretiens passés avec les agents impliqués (habitants, promoteurs, élus...), on s'est intéressé aux conditions d'émergence du conflit et aux argumentaires développés.
- 3 Le plus souvent, le conflit se noue lorsque est rendu public (par une fuite involontaire ou volontaire) un projet d'implantation éolien sur une commune, information retenue le plus longtemps possible par le promoteur et l'élu ou le particulier avec lequel a été passé un accord. Cette rétention de l'information qui donne le sentiment aux non-initiés d'être floués, ouvre « une crise », parfois violente, qui mobilise l'ensemble de la collectivité en partisans et adversaires du projet. Dans le jeu de positions qui s'organise, l'argumentation des adversaires du projet porte essentiellement, sur les impacts paysagers et environnementaux. Ses partisans le présente comme projet citoyen, focalisant les arguments sur les avantages (écologiques, économiques) que peut en espérer la collectivité. Toutefois lorsque le projet est dû à une initiative privée, il réactive d'anciens conflits (de voisinage ou d'intérêt entre individus et collectivité ; politique, entre un élu et partie de ses mandants, entre élus locaux et régionaux) masqués par l'argument paysager qui sert à souder une opposition.
- 4 Le projet éolien perçu comme une « intrusion » dans le paysage, sert également de catalyseur à un débat citoyen, sur les rapports des collectivités à leur territoire et la gestion de son devenir.

INDEX

Thèmes : Sociologie